

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
 DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015
 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 JUIN 2016**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts de notre association pour vous rendre compte de l'activité de l'association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

L'association s'emploie à mettre en œuvre son projet associatif et s'est organisée en comités pour faciliter la réalisation et le suivi de l'objet social. Ces différents comités sont présentés dans le cadre du rapport moral et du rapport d'activité.

L'association a poursuivi ses travaux pour faire avancer les différents projets de restructuration ou de création d'établissements qui sont détaillés dans le rapport moral et le rapport d'activité.

L'association a continué d'exercer son activité d'association gestionnaire d'établissements médico sociaux. Cette activité se réalise au sein de 21 établissements sous gestion contrôlée dont les caractéristiques principales : type d'accueil, capacité d'accueil et effectif employé sont présentées, dans un souci de clarté, sous la forme d'un tableau.

	Exercice 2015			
	Capacité d'accueil	%	Effectif réalisé en ETP	%
Etablissements pour enfants				
SESSAD	55		19.75	
IEM Madeleine Fockenberghé (Gonesse) dont 70 externes et 50 internes	120		130.99	
IEM Claire Girard Sèvres	64		47.71	
IEM Marnes	45		41.26	
	284	45,51%	239.71	50,60%

Etablissements d'hébergement pour adultes

Foyer d'hébergement Pont de Flandre	17		11.84	
Foyer d'hébergement du PLM	30		24.29	
Foyer d'hébergement 78	22		18.13	
Foyer d'hébergement AIDA	9		10,75	
La ferme du Château (Menucourt)	21		30.84	
Foyer d'accueil médicalisé du Vert Galant	35		31.65	
Foyer du Vert Galant / financement de la SS			15.04	
Foyer d'accueil médicalisé du Pont de Flandre	8		7.35	
FAM du Pont de Flandre / financement SS			3.89	
	142	22,76%	153,78	32,46%
Centres d'accueil de jour et SAMSAH				
Pont de Flandre	22		7.66	
Maillol	17		7.29	
Aidah	16		6.78	
Samsah Pont de Flandre	35		3.73	
Samsah Sécu			7.43	
	88	14,10%	32.89	6.94%
ESAT				
Gentilhommière	45		14.29	
Petit Rosne	65		14,30	
	110	17,63%	28.59	6.03%
Siège social			18,80	3,97%
Capacité totale / Effectif	624	100,00%	473.77	100,00%

Les trois établissements fonctionnant sous gestion propre sont les parties commerciales des deux ESAT, d'une part, et l'association d'autre part.

EVOLUTION PREVISIBLE

Le conseil d'administration et le bureau sont mobilisés pour faire avancer et aboutir les projets de l'association qui sont détaillés dans le rapport moral. Le rapport de gestion se limitera en conséquence à en présenter les budgets respectifs et la participation financière au moyen des fonds propres associatifs qu'elle entend y consacrer.

Projets de l'association

	Budget prévisionnel	Participation de l'association
Restructuration Ferme du Château	9.737.191	200.000
Regroupement Centre d'Accueil de Jour Maillol AIDAH	2.489.255	350.000
Réaménagement IEM Marnes	581.630	168.000
Réaménagement IEM Sèvres	3.963.127	250.000
Agrandissement Maison de Viroflay	1.731.720	150.000
PLM réaménagement des locaux dans l'attente changement	50.000	70.000
Nouveau Foyer PLM		100.000
ESAT 92 – Réhabilitation (Cour et fenêtres)	985.159	200.000
Création d'établissement à Marnes (Stade de la marche) *		270.000
Foyer AIDA		100.000
Futurs projets		220.000
	20.990.426	2.078.000

* Un financement supplémentaire nous est demandé par les financeurs pour permettre la création de l'établissement « Stade de la Marche ». Ce financement sera libéré après construction, avec la vente des sites de La Celle Saint Cloud et Guyancourt afin de parvenir à la somme totale de 1.500.000 euro. Ce financement devrait être assorti d'un engagement de devenir propriétaire d'une partie des locaux au terme du bail.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice dont l'information serait pertinente dans le cadre du présent rapport.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

L'association n'a mené aucune activité en matière de recherche ou de développement.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

La présentation ne vise que les comptes consolidés, toutefois, dans un souci de cohérence, nous ventilerons les différents soldes intermédiaires de gestion selon que l'activité est une activité conventionnée ou une activité propre.

Nous soulignons que les comptes de l'exercice 2015 sont comparables à ceux de l'exercice 2014.

Exercice 2015	Total	Activité conventionnée	Activité propre
Produits d'exploitation	36.123.561	34.041.499	2.082.062
Charges d'exploitation	31.118.166	29.139.270	1.978.896
Résultat d'exploitation	5.005.395	4.902.228	103.167
Produits financiers	191.476	250	191.226
Charges financières	258.799	196.686	62.113
Résultat financier	-67.323	-196.436	129.113
Produits exceptionnels	582.146	564.500	17.646
Charges exceptionnelles	5.637.855	5.619.089	18.766
Résultat exceptionnel	-5.055.709	-5.054.588	-1.121
Résultat avant reprise des résultats antérieurs	-117.638	-348.797	231.159
Reprise des déficits antérieurs	-58.790	-58.790	
Reprise des excédents antérieurs	920.505	920.505	
Reprise des mesures d'exploitation	7.365	7.365	
Reprise réserve de compensation	20.842	-20.842	
Variation non financée des CP, CET + charges	-85.922	-85.922	
Variation des autres dépenses non financées			
Résultat net après reprise	644.678	413.520	231.159
Résultat net sous gestion contrôlée	644.678		

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

Les produits d'exploitation s'élèvent à 36.123.561 euro contre 33.618.157 euro au titre de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 31.118.166 euro contre 32.728.995 euro au titre de l'exercice 2014.

Notre résultat d'exploitation s'établit à 5.005.395 euro contre 866.586 euro, au 31 décembre 2014.

Cette variation de résultat d'exploitation s'explique par un crédit non reconductible exceptionnel de 4.200.000 euro

Après prise en compte :

- du résultat financier, d'un montant de -67.323 euro, contre 128.993 euro pour 2014,

- d'un résultat exceptionnel de -5.055.709 euro contre 246.386 euro pour 2014,

le résultat avant reprise des déficits et excédents antérieurs des établissements sous gestion contrôlée, est un déficit de 117.638 euro contre un bénéfice de 1.264 541 euro au titre de 2014.

Après reprise des résultats antérieurs des établissements sous gestion contrôlée, le résultat 2015 relatif à l'ensemble des gestions est excédentaire de 644.678 euro contre un résultat excédentaire de 1.872.865 euro au 31 décembre 2014.

L'association de par ses activités et sa reconnaissance d'utilité publique n'est soumise à l'impôt sur les sociétés que sur les revenus de son patrimoine. Pour 2015, cet impôt s'élève à 6.071 euro.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent, et relèvent du plan comptable associatif ainsi que du cadre administratif et comptable applicable aux associations du secteur médico-social.

Les dérogations aux règles et méthodes comptables imposées par les autorités de contrôle et de financement pour les établissements conventionnés sont exposées dans l'annexe légale.

Outre les informations qui viennent d'être données, il est important de préciser les éléments suivants :

En dépit d'une convention de trésorerie centralisée, les soldes bancaires débiteurs et créditeurs ne sont pas présentés compensés sur le bilan à l'exception du compte bancaire de l'association. En conséquence, la trésorerie et l'endettement extérieur se trouvent majorés.

Le total des fonds propres et assimilés de l'association s'élève à 31.670.363 euro.

Le montant des immobilisations nettes s'élève à 23.803.517 euro.

Le montant des dettes financières destinées au financement des emplois fixes s'élève à 12.092.749 euro.

Cette dette financière se ventile en :

- 604.405 euro à moins d'un an,
- 2.381.779 euro de 1 à 5 ans,
- 9.106.565 euro à plus de 5 ans.

Ces dettes financières sont pour l'essentiel garanties par les cautions des villes ou des Conseils Départementaux où nos établissements sont implantés.

L'examen du tableau de financement débouche sur les constats suivants :

Notre fonds de roulement d'investissement s'élève à 14.685 k€. Il a augmenté de 7.738 k€ au cours de l'exercice. Cette augmentation est due aux provisions réglementées, emprunts et subventions d'investissements destinés aux financements des projets immobiliers.

Notre besoin en fonds de roulement d'exploitation progresse de 1.609 k€, passant de 2.520 à 4.129 k€. Cette progression s'explique en partie par l'accroissement des créances (de 4.567 à 5.572 k€).

La trésorerie de l'association passe de 10.104 k€ à 15.589 k€ soit une amélioration de 5.485 k€.

L'association n'éprouve pas, pour le moment, de difficultés de financement. Ses capitaux permanents sont actuellement suffisants pour assurer le financement tant de ses emplois fixes que de son cycle d'exploitation.

Toutefois, cette bonne santé financière est susceptible d'être perturbée par différents facteurs, notamment par les rejets de charges par les autorités de contrôle : frais de siège et provisions pour contentieux prud'homaux.

L'effectif moyen de l'association calculé en fonction du nombre de personnes présentes au dernier jour du mois est de 564.

Il comprend 35 cadres, 386 employés titulaires et 143 remplaçants CDD.

En équivalent temps plein cet effectif correspond à 465,81 salariés dont 34,48 cadres permanents, 355,02 employés titulaires et 76,31 autres salariés CDD.

Ces autres salariés sont des remplaçants, des CAE, apprentis, Contrats de professionnalisation et stagiaires.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous rappelons que l'affectation des résultats dégagés par les établissements sous gestion contrôlée, dans le cadre de leur agrément, appartient aux autorités de contrôle et non à l'assemblée. Ces décisions sont prises par l'ARS IDF ou les Conseils Départementaux selon que le financement des établissements concernés relève des CPAM ou des Conseils Départementaux dans le cadre des rapports sur les comptes administratifs.

C'est pourquoi les propositions d'affectation du résultat que nous présentons à l'assemblée se limitent aux seuls résultats dégagés au titre des activités propres :

Il est en conséquence proposé d'affecter :

- Pour l'Association : au compte de report à nouveau l'excédent de 3.196,01 euro,
- Pour l'ESAT « Le Petit Rosne » : au compte de report à nouveau l'excédent de 102.430,01 euro,
- Pour l'ESAT « Les Ateliers de la Gentilhommière » :
 - à la réserve de compensation des charges d'amortissements, la somme de 56.489,95 euro,
 - en réserve d'investissement, la somme de 62.766,62 euro,
 - en prime d'excédent à l'exploitation pour les travailleurs handicapés de l'ESAT « Les Ateliers de la Gentilhommière », la somme de 6.276,66 euro,

soit une affectation totale de 125.533,23 euro.

SITUATION DE L'ASSOCIATION A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Notre association poursuit son activité dans le cadre des agréments qui lui ont été donnés pour la gestion de ses établissements destinés à la prise en charge des Infirmes Moteurs Cérébraux.

Le conseil d'administration, le bureau et un certain nombre de cadres travaillent sur des projets qui tendent à faire évoluer l'association et les réponses qu'elle est à même d'apporter pour assurer la pérennité de sa mission et la satisfaction des besoins des personnes accueillies IMC.

PARTICIPATIONS

L'association ne détient aucune participation de quelque sorte que ce soit dans une entreprise du secteur marchand.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nos nouveaux statuts prévoient un nombre d'administrateurs compris entre 12 et 18

Les administrateurs actuellement en fonction sont :

Mandant expirant

Madame Odile ANTOINE	Exercice 2015, AGO juin 2016
Monsieur Jean-Louis HUTIN	Exercice 2015, AGO juin 2016
Madame Pia HUTIN-HOUILLION	Exercice 2015, AGO juin 2016
Madame Christiane KENTZENGER	Exercice 2015, AGO juin 2016
Madame Colette PARRE	Exercice 2015, AGO juin 2016
Monsieur Jean Frédéric BENOIT	Exercice 2016, AGO juin 2017
Monsieur Jean-Claude CLERICI	Exercice 2016, AGO juin 2017
Mademoiselle Maria GONZALEZ	Exercice 2016, AGO juin 2017
Madame Claire LEROY-BONNIN	Exercice 2016, AGO juin 2017
Monsieur Jacques PARRE	Exercice 2016, AGO juin 2017
Madame Marie Sylvie BOUTIN	Exercice 2017, AGO juin 2018
Monsieur François CHOTIN	Exercice 2017, AGO juin 2018
Madame Michèle DA CUNHA	Exercice 2017, AGO juin 2018
Madame Hélène SCHUSTER	Exercice 2017, AGO juin 2018
Monsieur Jean-Paul TANIÈRE	Exercice 2017, AGO juin 2018

Monsieur Matthieu SCHALLER, ayant souhaité rejoindre notre conseil d'administration a été coopté en cours d'année par ce dernier. Il vous est demandé de ratifier cette cooptation.

Nos statuts prévoient un renouvellement par tiers des membres du conseil d'administration. Nous procéderons en conséquence au renouvellement des mandats arrivant à échéance lors de l'assemblée de juin 2016, et à l'élection éventuelle de nouveaux membres ayant proposé leur candidature.

SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

L'exercice 2015 a vu le départ de notre commissaire aux Comptes Monsieur Godard pour raisons de santé. Il a donc été remplacé par son suppléant le cabinet SOFIDEC qui poursuit le mandat jusqu'à son terme, c'est-à-dire jusqu'à l'assemblée qui approuvera les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Monsieur Christian ALIBAY, représentant le cabinet SOFIDEC a proposé comme suppléant Monsieur Brice ROGER jusqu'au terme de ce mandat.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions comprises dans la loi sur les nouvelles régulations économiques qui visent à renforcer la transparence des informations financières des entreprises mais aussi des associations ayant une activité économique, et en application de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code du Commerce, nous devons vous communiquer la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés ou associations par chacun des mandataires sociaux de l'association.

Les membres du bureau ne détiennent aucun mandat social dans une société de capitaux ni dans une autre association, à l'exception de :

- Madame Christiane KENTZINGER qui est trésorière d'une association d'aide à domicile et de la fédération ADMR de Paris,
- Madame Hélène SCHUSTER qui est administrateur d'une association HandiDanse,
- Monsieur François CHOTIN représentant l'Association Cap'devant ! qui est administrateur de la Fédération Française des Associations d'IMC.

Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux exercent leur mandat à titre bénévole et ne perçoivent aucune rémunération directe ou indirecte.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Pour nous conformer aux nouvelles obligations de la loi de modernisation de l'économie, nous vous communiquons ci-après à titre indicatif la ventilation par échéances de la dette fournisseurs au 31 décembre 2015

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	957 613	100,00 %
Echéances de 0 à 30 jours	201.982	21,09 %
Echéances de 30 à 60 jours	755.631	78,91 %

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de notre commissaire aux comptes. Vous aurez ensuite lecture de son rapport spécial sur les conventions réglementées visées à l'article L 612-5 du code de commerce.

Le conseil d'administration